

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 73 (1981)
Heft: 4

Artikel: Le travail de bureau à l'heure de l'informatique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le travail de bureau à l'heure de l'informatique

Calamité ou perspectives nouvelles pour l'emploi

Le temps n'est peut-être plus éloigné où nos bureaux débordants de papiers, avec leurs machines à écrire, à dicter, à reproduire les textes, leurs multiples classeurs, paraîtront aussi démodés que peuvent l'être aujourd'hui les officines de jadis où quelques «ronds-de-cuir» à manchettes de lustrine remplissaient laborieusement, à la plume d'oie, les pages de leurs immenses registres.

Le travail de bureau qui, traditionnellement, constitue la principale source d'emplois dans les pays industrialisés se prête particulièrement bien à l'application de la technique électronique, laquelle entraîne inévitablement la disparition de certains emplois devenus inutiles: ceux des secrétaires, des dactylos, des commis de classement sont parmi les plus menacés, mais l'informatisation a déjà touché certains travaux répétitifs tels que la facturation et la comptabilité.

Un nouveau profil des dépenses

L'intérêt d'une automatisation du travail de bureau est évident si l'on prend en compte la progression constante des coûts salariaux et la stagnation, à un niveau relativement bas, de la productivité. En l'espace de dix ans, selon certaines estimations, la productivité des employés de bureau s'est accrue de 4%, tandis que celle des travailleurs manuels doublait ou presque. Cependant, un salarié de l'industrie utilise un matériel de plus en plus sophistiqué dont la valeur moyenne avoisine 25 000 dollars (environ 45 000 francs suisses), alors que l'équipement standard des bureaux depuis plusieurs années revient à moins de 2000 dollars (env. 3600 francs suisses) par employé. C'est cette structure des dépenses de fonctionnement des bureaux que la technique micro-électronique est en train de changer avec l'utilisation de petits ordinateurs, d'appareils de traitement des textes, de télecopieurs et de centraux téléphoniques commandés par ordinateur.

Il est difficile de calculer les gains de productivité dus à l'utilisation de l'informatique, constate une étude récemment publiée par la *Revue internationale du Travail**. Elle indique cependant qu'un appareil de traitement des textes – qui se compose essentiellement d'un clavier, d'un microprocesseur et d'une mémoire électronique – peut augmenter de 100 à 300% la productivité mesurée en volume de documents produits. Les petits ordinateurs commerciaux auront, d'après l'étude, des effets encore plus marqués, puisqu'ils peuvent permettre d'automatiser une «infinie variété» de tâches administratives.

* David Cockcroft: «L'évolution technique et l'emploi dans les bureaux», *Revue internationale du Travail*, novembre-décembre 1980, BIT, Genève.

Montée en flèche des ventes

Les ventes mondiales annuelles d'appareils de traitement des textes devraient, estime-t-on, passer de 944 millions de dollars en 1977 à plus de 2,5 milliards en 1982; selon une autre source, le taux de croissance annuel des ventes serait de 40%. D'après certaines estimations, les ventes mondiales de petits ordinateurs sont passées de 2,6 milliards de dollars en 1977 à 4,8 milliards en 1979, soit un taux de croissance annuel de 35%. L'auteur de l'étude attribue cette progression étonnante à la diminution spectaculaire des prix, à la puissance accrue des appareils et à la standardisation des programmes d'ordinateurs.

L'étude prévoit que les communications dans les bureaux deviendront beaucoup plus efficaces dans nombre de pays occidentaux d'ici à la fin des années 1980, grâce aux systèmes téléphoniques électroniques et à la transmission à grande vitesse des textes et des données.

Il est déjà théoriquement possible d'éviter les services postaux et leur lenteur en transmettant les informations – qui sont la matière première du travail de bureau – par le canal téléphonique entre des appareils de traitement des textes, des ordinateurs et des télécopieurs. Cette combinaison de l'informatique et des télécommunications est au cœur même de la fameuse révolution de l'informatisation qui aura probablement de très importantes répercussions socio-économiques puisqu'elle introduira l'automation dans les bureaux.

Des changements fondamentaux interviendront dans les conditions de travail ainsi que dans l'organisation de certains bureaux. Le travail sera de plus en plus confié aux machines, certains emplois étant éliminés et d'autres reclassés.

L'étude cite, à cet égard, un rapport selon lequel, en République fédérale d'Allemagne, 25 à 30% pour le secteur privé et 38% pour le secteur public des emplois de bureau pourraient être entièrement automatisés. La Fédération internationale des employés et des techniciens (FIET) a calculé qu'en Europe occidentale, 5 millions d'emplois de bureau pourraient disparaître en dix ans en raison de l'accroissement de la productivité dû à la généralisation de l'informatique.

Les femmes les plus sévèrement touchées

Bien que de nombreux emplois de cadres moyens et de techniciens soient de plus en plus menacés, ce sont les travaux de secrétariat, de dactylographie et de sténographie – où les femmes prédominent – qui seront le plus sévèrement touchés. Pour nombre de ces employées, la perte de leur emploi ou l'absence de possibilités d'emploi peuvent avoir d'importantes conséquences sociales, notamment sur le plan de leur indépendance et de leur revenu familial.

Tout cela ne signifie pas, cependant, que l'avènement de «machines intelligentes» entraînera automatiquement des suppressions massives

d'emplois. Dans de nombreux bureaux, ces machines permettront une amélioration qualitative et un reclassement des services sans qu'il y ait déplacement de main-d'œuvre. En outre, de nouveaux emplois vont être créés grâce à l'informatique. D'après des projections récentes, par exemple la fabrication de nouveaux produits électroniques – montres, calculatrices, jeux divers – pourrait permettre la création de près d'un million de nouveaux emplois entre 1977 et 1987 aux Etats-Unis et en Europe occidentale. Les tâches de programmation utilisent également un fort coefficient de main-d'œuvre et elles seront à l'origine de milliers de créations d'emplois dans les années quatre-vingt.

Pour ce qui est du long terme, l'étude considère que les problèmes d'emploi doivent être envisagés dans la perspective de la période d'adaptation, laquelle sera déterminante pour la préparation de l'avenir. Elle souligne en particulier l'importance vitale que revêt une mise en marche rapide du processus d'adaptation.

L'étude préconise d'arrêter, au niveau international, un ensemble de méthodes permettant d'évaluer les effets des nouvelles techniques dans les divers secteurs. En matière de politique, elle conseille de suivre la voie médiane entre une opposition radicale aux innovations techniques et une acceptation aveugle de toute forme de perte d'emplois. L'auteur souligne l'importance de distinguer la nécessité d'une protection des emplois individuels et celle, plus essentielle, d'un maintien du niveau global de l'emploi.

En général, constate l'étude, les syndicats reconnaissent que certains avantages peuvent être retirés de l'évolution technique, mais ils estiment que les travailleurs doivent être admis à participer aux décisions qui touchent leurs emplois, qu'ils doivent être protégés contre la déshumanisation de leur travail et que les gouvernements doivent adopter des politiques expansionnistes destinées à créer de nouveaux emplois.

Le BIT se propose d'effectuer d'autres études, notamment pour identifier les professions qui risquent d'être le plus sévèrement touchées par l'évolution technologique, pour déterminer les domaines qui pourraient offrir de nouvelles possibilités d'emploi et pour mettre au point des méthodes susceptibles d'aider les travailleurs à acquérir les nouvelles qualifications nécessaires.

Lors de la réunion, qui a eu lieu au mois de janvier à Genève, de la Commission consultative pour les employés et les travailleurs intellectuels, des propositions de directives à l'intention de ceux qui élaborent les législations nationales et de ceux qui négocient les conventions collectives ont été formulées; elles seront diffusées après l'approbation du Conseil d'administration du BIT.